



ÉVALUATION INDÉPENDANTE DE LA PERTINENCE ET DE L'EFFICACITÉ DES INVESTISSEMENTS DU GREEN CLIMATE FUND (GCF) DANS LES ÉTATS AFRICAINS

CONTEXTE

La présente évaluation¹ porte sur la pertinence et l'efficacité de l'approche et des investissements du Green Climate Fund (GCF) dans les États africains. Elle constitue la troisième et dernière évaluation portant sur les investissements du GCF dans les groupes vulnérables, les petits États insulaires en développement (SIDS), les pays les moins avancés (LDCs) et les pays africains.

PRINCIPALES CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS

1. Pertinence et ciblage du GCF en Afrique

Il ressort de l'évaluation que le **portefeuille du GCF en Afrique porte essentiellement sur le domaine de résultats de l'atténuation**. Les États africains parties prenantes ont appelé à un rééquilibrage en faveur de l'adaptation, compte tenu des impacts climatiques réels et imminents auxquels ils sont confrontés. Au total, les projets du GCF axés sur l'atténuation ont représenté 59 % du total des financements du Fonds approuvés en faveur des États africains. En outre, plus de 40 % des financements approuvés en Afrique concernent le domaine de résultats de la production d'énergie et de l'accès à l'énergie. L'applicabilité des domaines de résultats pour l'investissement et les critères de suivi du Fonds est très limitée.

2. Cohérence du financement climatique et de l'exécution des projets de lutte contre le changement climatique

Les initiatives de complémentarité menées à l'échelle régionale ou au niveau du portefeuille par le GCF et d'autres fonds climatiques sont limitées. Le Secrétariat du GCF a adopté

une approche de haut niveau en matière de coopération avec le Fonds pour l'environnement mondiale (GEF) au niveau stratégique et, dans une bien moindre mesure, avec le Fonds d'adaptation (AF) et le Fonds d'investissement climatique (CIF).

Alors que les efforts observés de cohérence et de complémentarité sont réalisés principalement par les entités accréditées des multiples fonds au niveau des projets nationaux et, dans certains cas, régionaux (ou multirégionaux), **la poursuite et la mise en œuvre de la coopération et de la complémentarité demeurent non systématiques, non incitatives, et donc limitées.**

3. Appropriation des projets et programmes par les pays

Si l'engagement des parties prenantes est bien documenté dans les politiques et les notes d'orientation, **la participation réelle des parties prenantes dans le suivi de la mise en œuvre et l'apprentissage au niveau national demeure moindre** dans les activités financées par le GCF. De plus, la société civile reste une source d'expérience, de sagesse et de capacités largement sous-utilisée.

4. Capacités institutionnelles pour accéder au GCF

Le dispositif de soutien disponible pour accéder aux ressources du GCF n'est pas efficace pour certains États africains. Nombre de pays moins avancés et de pays en situations de fragilité, de conflit et de violence (FCV) d'Afrique n'ont pas accès à l'ensemble du soutien auquel ils ont droit dans le cadre du Programme de planification et de soutien préparatoire (RPSP). Étant donné que le RPSP constitue souvent la porte d'entrée pour collaborer avec le GCF, les difficultés d'accès au financement climatique du GCF deviennent un obstacle majeur. En outre, le Mécanisme de préparation de projet (PPF) répond à peine aux besoins des

¹ Independent Evaluation Unit (2023). *Independent Evaluation of the Relevance and Effectiveness of the Green Climate Fund's Investments in the African States*. Evaluation report No. 14 (February). Songdo, South Korea: Independent Evaluation Unit, Green Climate Fund.

petits États insulaires en développement africains et des pays en situations de fragilité, de conflit et de violence. À ce jour, seuls quelques PPF ont été approuvés dans les petits États insulaires en développement africains et des pays en situations de fragilité, de conflit et de violence.

5. Collaboration du GCF avec les pays

Le GCF est perçu comme étant difficile d'accès pour les États africains en raison de son éloignement géographique et culturel. **Étant donné que l'anglais est l'unique langue de travail du GCF**, cela constitue un obstacle de taille coûteux pour les pays africains non anglophones. En fait, à ce jour, six pays sur 54 n'ont aucune proposition de financement approuvée par le GCF. En outre, 17 pays n'ont aucune proposition de financement approuvée pour un seul pays.

6. Égalité des genres et inclusion sociale

Dans l'ensemble du portefeuille, les rapports sur les avantages connexes liés au genre sont limités et vraisemblablement confinés en grande partie à des commentaires sur les processus formatifs identifiés dans l'action pour la parité hommes-femmes. **Le mécanisme global d'apprentissage et de gestion des connaissances pour l'intégration de la dimension de genre fait défaut.** De même, **la prise en compte et la participation active des populations autochtones sont limitées.** En particulier, les étapes de l'élaboration des projets peinent à aborder de manière exhaustive les objectifs politiques des populations autochtones.

RECOMMANDATIONS

R1. Ciblage et positionnement du GCF en Afrique

Mettre davantage l'accent sur la réponse aux besoins en matière d'adaptation dans les États africains grâce à des instruments financiers plus accessibles pour les pays les moins avancés (LDCs) et les pays en situations de FCV.

1. Envisager de réorienter son portefeuille des États africains afin de se focaliser davantage sur l'adaptation en fonction des besoins spécifiques des pays, d'une cartographie complète et d'un engagement des parties prenantes, ainsi que d'une utilisation intentionnelle des domaines de résultats pour la programmation. Ce faisant, le GCF devrait tenir compte des priorités des États africains dans toute leur diversité, en particulier au niveau régional et pour les pays vulnérables et les pays en situations de fragilité, de conflit et de violence, tout en prêtant attention à la diversité linguistique.
2. Outre les instruments autres que les subventions, se concentrer sur un plus grand nombre de projets nationaux plus petits et plus accessibles basés sur des subventions, en particulier pour les PMA et les pays en situations de FCV d'Afrique. Ce faisant, le GCF devrait réduire les profils de risque de ces pays et augmenter la probabilité de cofinancement et de co-investissement dans ces pays.

R2. Cohérence et complémentarité institutionnelles

Opérationnaliser, le cadre de la complémentarité et de

Tableau 1. Principaux défis auxquels les États africains sont confrontés à matière d'accès au GCF d'accès au GCF

DIFICULTADES Y FACTORES QUE PROVOCAN RETRASOS	
Processus d'accréditation et du RPSP	<ul style="list-style-type: none"> • Processus d'approbation de l'accréditation et du RPSP long et compliqué • Politiques et normes du GCF compliquées • Retards dans la satisfaction aux conditions d'accréditation par les entités accréditées • Communication insuffisante de la part du Secrétariat et du candidat. • Barrières linguistiques
Phase d'évaluation et d'approbation des projets	<ul style="list-style-type: none"> • Coûts opérationnels élevés en Afrique, en particulier dans les SIDS et les pays en situations de fragilité, de conflit et de violence • Ressources insuffisantes accordées aux entités accréditées pour couvrir les coûts • Processus d'approbation unique pour tous les projets • Manque de prise en compte du contexte national • Forte rotation du personnel des autorités nationales désignées ou des points focaux et du personnel spécialisé du GCF • Barrières linguistiques
Phase de post-approbation et de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Risques de change pendant la mise en œuvre du projet. • Manque de flexibilité • Manque d'entité accréditée opérant dans le pays, en particulier pour les projets multi-pays • Absence du GCF dans le pays

Source : Entretiens qualitatifs avec les autorités nationales désignées (NDA), les entités d'accès direct (DAE) et le personnel du Secrétariat.

la **cohérence aux niveaux des pays et des projets**, avec l'intention d'atteindre différents types de parties prenantes. Une telle opérationnalisation peut bénéficier du soutien du RPSP et du Mécanisme de préparation de projets ainsi que d'un financement de projet éclairé par des processus d'apprentissage commun et de partage des connaissances.

1. Intensifier la collaboration avec les fonds climatiques, les organisations de développement, les organismes régionaux de gouvernance et de développement, et les entités de mise en œuvre pour mener des processus d'échange systématique et accru d'informations sur la planification, l'élaboration et l'exécution des projets.
 2. Sur la base des enseignements tirés de **l'initiative de la Grande muraille verte**, envisager de promouvoir les approches programmatiques qui permettent de tenir compte des complémentarités entre les entités qui élaborent et exécutent des projets pour de multiples institutions climatiques.
 3. Examiner la possibilité d'allouer une partie des ressources du RPSP aux autorités nationales désignées ou aux points focaux afin de renforcer la capacité de complémentarité, de cohérence et de coordination entre les fonds climatiques, leurs entités accréditées et d'exécution et d'autres partenaires au niveau national.
- R3. Appropriation par les pays et capacités institutionnelles**
1. Clarifier et renforcer les orientations sur **la sélection des autorités nationales désignées ou des points focaux des pays africains et les responsabilités qui leur sont attribués** tout en définissant une approche plus adaptée au soutien du

RPSP en Afrique et des termes de référence et/ou des lignes directrices pour les autorités nationales désignées qui leur fournissent des orientations claires sur la collaboration avec le GCF.

- a. Inciter les LDCs, les petits États insulaires en développement et les États en situations de fragilité, de conflit et de violence d'Afrique à mettre en œuvre un programme de préparation et d'appui préparatoire et en assurer le suivi. Des orientations adaptées sur le RPSP devraient viser à encourager la mobilisation de plusieurs parties prenantes au niveau national, y compris des acteurs étatiques et non étatiques, pour la planification, la mise en réseau, la collaboration, la conception de projets, la mise en œuvre et le partage des résultats en matière d'investissement
- b. Examiner et réduire les coûts de transaction élevés pour participer au RPSP en simplifiant les processus utilisés pour accéder au RPSP et en réduisant leur durée grâce à des approches multilingues afin d'améliorer l'accès des pays non anglophones.
- c. **Tester et envisager un soutien pour certaines entités afin de les aider à surmonter les obstacles financiers qui les empêchent de présenter une demande de financement au titre du RPSP.** Ce soutien devrait, en particulier, bénéficier aux entités des LDCs africains, des SIDS, des États en situations de fragilité, de conflit et de violence et des pays qui n'ont pas d'entités d'accès direct et qui n'ont pas non plus de projets de financement réalisés dans un seul pays.

RÉSUMÉ DES ÉTUDES DE CAS

Outre les études approfondies menées sur le Kenya et en Afrique du Sud, cette évaluation a conduit trois études de cas thématiques, comme suit:

1. **Étude de cas sur la complémentarité, la cohérence, la coordination et l'intensification.** Cette étude a exploré les initiatives de coordination des donateurs dans le cadre de l'initiative de la Grande muraille verte (GGW). Le Fonds international de développement agricole (IFAD), entité accréditée des deux fonds climatiques, a élaboré et exécute les projets parallèles bénéficiant des ressources du GCF et du GEF tout en adoptant une approche programmatique. Cette initiative de collaboration peut être reproduite pour soutenir et accélérer la mise en œuvre et l'extension de l'initiative de la Grande muraille verte tout en renforçant la complémentarité, la cohérence et la coordination entre les fonds climatiques.
2. **Étude de cas sur les sociétés du GCF.** Il ressort de l'étude de cas que le GCF est largement considéré comme inadapté pour opérer dans les pays africains en situations de fragilité, de conflit et de violence. Le portefeuille du GCF dans ces pays est essentiellement composé de projets multi-pays et multirégionaux, ce qui remet en question l'appropriation par les pays du rôle de l'autorité nationale désignée. Une approche plus adaptée est nécessaire pour soutenir ces pays en situations difficiles.
3. **Étude de cas sur les pays ne bénéficiant pas d'un projet mené dans un seul pays, financé par le GCF.** L'étude de cas a révélé que les projets multi-pays mis en œuvre par des entités internationales ne sont pas nécessairement alignés sur les priorités nationales. Parmi les autres difficultés rencontrées par ces pays figurent **les barrières linguistiques**. En outre, **le manque de communication entre le GCF et les autorités nationales désignées** a souvent été observé en raison d'une forte rotation du personnel au sein du GCF ou des changements intervenants au sein des autorités nationales désignées qui ne sont pas bien pris en compte par le Secrétariat du GCF.

- Clarifier les rôles et les attentes en matière de collaboration entre une autorité nationale désignée ou des points focaux et les parties prenantes locales tout au long du cycle du projet.

R4. Accès et partenariat

Déployer des efforts particuliers pour éliminer les obstacles dans les États africains – en particulier pour les entités opérant dans les LDCs, les SIDS et les États en situations de FCV – ainsi qu’il suit:

- Revoir les critères et les processus d’accréditation pour les entités d’accès direct nationales dans les LDCs, les SIDS et les pays en situations de FCV, afin de réduire les coûts de transaction pour devenir un partenaire du GCF (par exemple, la simplification des processus et la prorogation de la période d’accréditation).
- Revoir sa politique en matière de frais pour les entités accréditées opérant en Afrique, afin de tenir compte des coûts de fonctionnement élevés liés aux activités sur le continent, en particulier dans les LDCs, les SIDS et les contextes de fragilité, de conflit et de violence en Afrique.
- Encourager la poursuite de l’accréditation stratégique parmi les acteurs du secteur privé dans les États africains, en particulier pour les intermédiaires financiers locaux.
- Adapter leur approche de la mobilisation du secteur privé à la participation des micro-, petites et moyennes entreprises.
- Offrir aux organisations de la société civile des possibilités de renforcement des capacités et d’accès direct. La société civile africaine peut soutenir la prise de décision au niveau local, notamment en ce qui concerne les investissements dans l’adaptation au changement climatique.

R5. Collaboration du GCF avec les pays

Envisager des mesures pour accroître l’efficacité de sa collaboration avec les parties prenantes de l’écosystème du GCF, afin d’améliorer la planification, la mise en œuvre et l’accès au financement du GCF, notamment les actions suivantes:

- Accroître sa **présence régionale et son engagement en Afrique**, par le biais des structures institutionnelles existantes (par exemple, les dialogues régionaux, les dialogues structurés).
- Revoir et modifier la politique linguistique du fonds, **qui jusqu’à présent privilégie l’anglais, pour les soumissions de projets et les demandes d’accréditation**, ainsi que

pour les documents d’appui (par exemple, les politiques), afin d’éliminer un obstacle majeur au renforcement de l’appropriation par les pays et les portefeuilles de projets dans les pays africains non-anglophones.

- Accroître les capacités humaines, institutionnelles, linguistiques et financières du Secrétariat pour qu’il puisse absorber la charge de travail accrue qu’entraînera un engagement plus important et plus diversifié en Afrique.

R6. Apprentissage et groupes vulnérables

Envisager une approche globale et intégrée de l’apprentissage et de la gestion des connaissances dans les États africains. En outre, le GCF devrait être plus proactif dans l’application de sa politique relative aux populations autochtones dans les États africains. Ces efforts pourraient être complétés par les actions suivantes:

- Au fur et à mesure que le GCF fait progresser la transformation en matière de genre, s’appuyer sur des **évaluations sur mesure, menées par des Africains et vérifiables de manière indépendante**, pour compléter le suivi des données. Cela devrait permettre d’acquérir une compréhension systématique et synthétique de l’impact du GCF sur le genre dans la région.
- Réviser ses approches en matière de suivi et d’établissement de rapports et les aligner sur la politique relative aux populations autochtone.

MÉTHODES

L’évaluation s’est appuyée sur une approche mixte, utilisant des données et des méthodes qualitatives et quantitatives pour élaborer les constatations, les conclusions et les recommandations du rapport, fondées sur des données probantes. Les sources de données et les méthodes utilisées comprenaient, entre autres, une analyse documentaire, une analyse des données au niveau du portefeuille, des entretiens avec des informateurs, une analyse des données des systèmes d’information géographique et une enquête en ligne auprès des parties prenantes. L’évaluation comprend des études de cas sur la complémentarité, la cohérence, la coordination et l’intensification des initiatives du GCF en Afrique, sur l’approche du GCF à l’égard des sociétés en situations de fragilité, de conflit et de violence, et sur les pays où le GCF ne réalise pas de projet portant sur un seul pays. En outre, l’équipe d’évaluation a effectué des recherches approfondies sur le Kenya et en Afrique du Sud. Plus de 250 parties prenantes ont été interrogées tout au long du processus d’évaluation.

CONTACTER L’IEU

Unité Indépendante d’Évaluation
Green Climate Fund
175, Art center-daero, Yeonsu-gu
Incheon 22004
République de Corée

☎ (+82) 032-458-6450
✉ ieu@gcfund.org
🌐 ieu.greenclimate.fund

